

N/REF : 18/02/2026 15H30 C:000073 I:14555
V/REF : AC/C40320
V/Email reçu le Mercredi 18/02/2026 a 15H30

AIGUILLON CONSTRUCTION
SA HLM
60 Avenue du Canada
CS50147
35201 RENNES CEDEX 2

V/REF.IMM. ACAT
IMMEUBLE : ACANTHIS -ACAT
3 A 7, RUE HONORE DE BALZAC
.
44400 REZE

Rennes, le 28 Février 2026

Référence Marché: 024054-PBS-002
LOCALISATION : 5 RUE HONORE DE BALZAC - PASS CHANTIER
PARTIES COMMUNES
MOTIF : FUIITE D'EAU AU PLAFOND DANS LE HALL DE LA RÉSIDENCE
Donneur d'ordre : Mme C. CHOPIN

=====

NATURE DE L'INTERVENTION :
Travaux de plomberie en partie privative.

INTERVENTION DU 25/02
MISE EN PLACE DU VÉHICULE ET DU MATÉRIEL
CONTRÔLE DES INSTALLATIONS
CONSTAT : FUIITE PROVENANT DE CHEZ MME DAGOURY ÉLISE DANS LA GAINÉ
TECHNIQUE
REMARQUE : LA LOCATAIRE RAPPORTE QUE L'EAU COULE AU REZ-DE-CHAUSSÉE
QUAND ILS UTILISENT LA DOUCHE
ELLE SIGNALE QUE DES TRAVAUX ONT ÉTÉ RÉALISÉS IL Y A 1 ANS PAR UNE
ENTREPRISE DANS LA SALLE DE BAIN
PRÉCONISATION : PRÉVOIR UNE NOUVELLE INTERVENTION DE LA SOCIÉTÉ QUI
A RÉALISÉ LES TRAVAUX
FIN DE CHANTIER ET REPLI DU MATÉRIEL

OBSERVATIONS : AT LCOMPTER Email envoyé le 26/02/26 a 11H52 Mme C. CHOPIN

DESCRIPTIF TECHNIQUE DE L'ACTIVITE :
Déplacement d'un VEHICULE ATELIER équipé de matériel de plomberie
(poste a souder, raccords et longueurs de tuyaux de différents diametres,
génératrice 220 volts, perceuse, tronçonneuse, etc).
Reconnaissance du chantier. Installation et mise en place du matériel (si
nécessaire).
Réalisation du travail conformément aux regles de l'art.
Vérification en fin d'intervention de la bonne exécution, contrôle de
l'étanchéité (si nécessaire).

Nettoyage du chantier. Evacuation des détritrus (si nécessaire).
Relevé du plan de l'intervention (si nécessaire).
Ce descriptif technique n'est pas contractuel.
Les temps facturés comprennent : le déplacement aller-retour de notre véhicule
auquel s'ajoute le temps sur place (Heure de départ - heure d'arrivée).

Nos fournitures sont affectées d'un coefficient de vente de 1,43 sur le prix
d'achat sauf conditions particulières convenues avec le client.

Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U. HT	
1,00	PBL007-Ff RFE simple EF-EC/Chauf.=<2h PP	1	100,00	100,00
	TOTAL H.T.			100,00
	T.V.A. a 10,00%			10,00
	TOTAL T.T.C.En EURO			110,00

L'immeuble est achevé depuis plus de deux ans.

Valeur en votre règlement au 31 Mars 2026

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal
(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.